



**LA FIBRE TOGOCOM
EST CHEZ VOUS !**
INTERNET & APPELS ILLIMITÉS

Demandez dès maintenant votre fibre dans une agence Togocom !

NOUVELLES ZONES COUVERTES!

- Djifa-Kpota
- Bè-Kpota
- Ahadji-Kpota
- Anfamé

A PARTIR DE
25000 F CFA / MOIS
JUSQU'A 100 MBPS



La fibre

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

N°706 du 18 Décembre 2020

L'ÉVEIL

de la nation

Bihebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Elections au Comité national Olympique du TOGO :

Le choix de la raison contre le choix du pire

Portrait croisé entre Wona Germain et Déladem Akpaki



Germain WONA

Page 4



Déladem AKPKAKI

Affaire de tentative d'atteinte à la Sécurité intérieure de l'État :

Mme Adjamagbo et Gérard Djossou en liberté provisoire

P.3



Gérard Djossou

Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson

REPUBLICAINE TOGOLAISE

INFO CORONAVIRUS

Pour toute information contactez le numéro vert

111

Appel Gratuit 24h/24 7 Jours sur 7

Activités foraines de fin d'année dans un contexte particulier: La quinzaine commerciale de Lomé s'ouvre au public



Ouverture officielle de la 36ème édition de la quinzaine commerciale de Lomé par le ministre Adédzé. Page 6

Marchés publics : L'ARMP désormais partenaire du CESAG



Echange de documents après la signature. Page 5

Lancement officiel de l'édition 2020 du Guide Pratique des Affaires au Togo



Page 6

Boissons 33cl / Boissons 50cl
200 / 350

Chap Limonade 250

Chap Cola au citron 250

Chap Cocktail de fruits 300

Le goût de ça !

Y'a pas match !!!

SNB

Lutte contre la commercialisation des produits d'origine douteuse : L'OTR saisi et détruit une cargaison de produits prohibés

Les fêtes de fin d'année riment avec commercialisation de produits d'origine douteuse, souvent impropre à la consommation. L'office togolais des recettes (OTR), par l'entremise de son commissariat des douanes et droits indirects, a procédé à la saisie et destruction d'une importante cargaison de produits prohibés.

Il s'agit de produits congelés. Au total 378 cartons de dos de poulet et de poulet entier saisis et incinérés. C'est une cargaison provenant du Ghana et qui a été interceptée, sans documents douaniers, donc d'origine douteuse.

La contrebande est une pratique qui impose aux entreprises installées légalement une concurrence déloyale.

Des réseaux de contrebande existent et opèrent dans la clandestinité. L'office Togolaise des recettes dont l'une des missions est la lutte contre la fraude et le trafic illicite appelle la population à collaborer afin de démanteler les réseaux de contrebande.

Il est important de rap-

peler que le gouvernement togolais a mis en exécution par le biais de l'OTR une réforme relative au Système de mar-

quage des produits. Opérationnel depuis le 1er septembre, le système de marquage des produits vise à avoir une



Un lot des produits prohibés

idée sur l'origine des produits mis à la disposition du consommateur. Le système empêche les

opérateurs économiques véreux d'arriver à leurs fins.

MF

CNEJ/ Culture de l'entrepreneuriat :

Lorenzo et Kpelly montre aux jeunes togolais la voie à suivre

Prinz Lorenzo et Koami Kpelly, deux jeunes togolais, ont vécu en Europe pendant un certain nombre d'années et décidé d'un retour au bercaïl pour initier des projets et participer ainsi à la construction de leur pays. Membres de la Coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ), ils veulent montrer à la jeunesse togolaise le secret de leur réussite.



Prinz Lorenzo et Koami Kpelly lors de la rencontre

les deux jeunes togolais ont raconté leurs parcours et expliqué les projets qu'ils sont en train d'initier en ce moment.

Prinz Lorenzo devant

les journalistes a surtout souligné ses débuts en Allemagne où il a travaillé dans la restauration avant de se lancer dans une carrière de boxeur profession-

nel avec à la clé des titres de champion, entre autres dans la catégorie Global Boxe Council (GBC).

Il remettra ses titres en jeu après le retour sur sa terre natale. La suite, il entreprend dans la restauration. Il pense que la jeunesse à une partition à jouer pour la construction du pays et invite ses frères et sœurs togolais à s'engager aux côtés des gouvernants pour bâtir la nation.

Koami Kpelly a renchéri et pense qu'il est plus qu'opportun aujourd'hui de cultiver l'entrepreneuriat des jeunes pour le développement du Togo. Raison pour laquelle après avoir fait une partie de sa jeunesse en Italie, il estime qu'il est temps de rentrer au pays pour accomplir une mission beaucoup plus noble. Le jeune Koami Kpelly est dans la transformation du café aujourd'hui (king coffee) et cette initiative constitue sa fierté. Il a plusieurs cordes à son arc.

Lorenzo et Kpelly ont conclu leur conférence de presse en invitant la jeunesse à soutenir la politique du chef de l'Etat qui fait une part belle aux jeunes d'après leur explication. Ils se disent prêts à accompagner les jeunes qui veulent en faire de même avec eux.

MF



jusqu'à **-40%**

sur le **DÉDOUANEMENT** de vos **VÉHICULES & MARCHANDISES***

#CQFS

Un taux de dépréciation de **25%** est appliqué sur les véhicules dont la date d'entrée aux magasins et aires de dédouanement est comprise entre le **1^{er} Janvier** et le **24 décembre 2020**.



Office Togolais des Recettes - OTR

Affaire de tentative d'atteinte à la Sécurité intérieure de l'État : Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson et Gérard Djossou en liberté provisoire

L'un interpellé le 27 novembre dernier et l'autre le lendemain, Yaovi Dodji Gérard Djossou et Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, tous deux membres de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK), vont pouvoir passer les fêtes de fin d'année en famille.

Mis en liberté provisoire ce jeudi 17 décembre par le doyen des juges d'instruction, les membres de la DMK accusés de " tentative d'atteinte à la Sécurité de l'État " et de " déstabilisation du pays ", ont regagné leurs domiciles ce matin, mais restent toujours à la disposition de la justice.

" Mise en liberté provisoire de nos clients, madame Adjamagbo-Johnson et Djossou Gérard assortie d'un pla-



Gérard Djossou

Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson

cement judiciaire. doyen des juges d'in- leur avocat Me ATSOO
Décision ce jour du truction ", avait posté Kokou Daruis sur son

compte twitter.

C'est un ouf de soulagement pour la famille biologique et la famille politique de la coordinatrice de la DMK Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson et son compagnon de lutte Yaovi Dodji Gérard Djossou, chargé des affaires juridiques au sein de la DMK, après être tous deux, placés sous mandat de dépôt le 5 décembre dernier.

C'est un dossier à suivre étant donné que l'enquête est toujours en cours pour faire toute la lumière sur cette affaire.

Mathurin AZIAK-POR

Togo/Cassier judiciaire :

La demande en ligne bientôt disponible

La population togolaise n'aura plus du souci à se faire en ce qui concerne l'obtention du casier judiciaire. En effet, le premier conseil des ministres de ce mois, réuni la semaine dernière, a examiné une communication relative à l'informatisation du casier judiciaire qui rentrera en vigueur dès avril 2021.

Elle fait partie des annonces clés de ce conseil des ministres. Sous peu, les togolais

pourront effectuer leurs demandes en ligne afin d'obtenir leur casier judiciaire. Cette initiati-

ve, selon le communiqué sanctionnant la rencontre, s'inscrit dans le programme de modernisation du secteur judiciaire, entamé depuis 2005 qui a abouti à la mise en exploitation effective de la chaîne commerciale au tribunal de première instance (TPI) de Lomé.

Pour le conseil, face aux difficultés rencontrées par la population pour se faire délivrer un bulletin de casier judiciaire, notamment, la nécessité de se déplacer dans sa préfecture de naissance générant d'importants coûts ; délais d'annexe..., ce



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, Cheffe du Gouvernement

projet vise à permettre que la demande et l'obtention du bulletin soient totalement dématérialisées. Ainsi, tout requérant pourra, en se connectant via un smartphone ou un ordinateur, soumettre en ligne, la demande, le paiement et le traitement des casiers judiciaires, précise le communiqué. Enfin, ce dispositif innovant et qui s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de dématérialiser les principales procédures administratives sera opérationnel dans toutes

les juridictions à partir d'avril 2021.

Ce dispositif permettra une réduction du temps de l'obtention du casier judiciaire, document indispensable à la constitution de plusieurs dossiers administratifs

L'informatisation du casier judiciaire s'inscrit dans le cadre du processus d'informatisation des chaînes judiciaires, dans le but de renforcer les moyens de fonctionnement de l'administration et l'exécution rapide des prestations des services judiciaires.

Serge Folly

paiement numérique
 Payez désormais, vos frais de délivrance de permis de construire, par cartes bancaires, T-Money ou Flooz.
 République Togolaise
 DISTRICT AUTONOME DU GRAND LOMÉ
 www.construireautogo.gouv.tg
 Tél. : 22 22 57 70

Elections au Comité national Olympique du TOGO :

**Le choix de la raison contre le choix du pire
Portrait croisé entre Wona Germain et Déladem Akpaki**

Les Présidents des Fédérations sportives seront en assemblée générale demain samedi 19 Décembre 2020 pour porter leur choix sur celui qui présidera aux destinées du Comité National Olympique Togolais pour le mandat à venir. Dans le starting block, ils sont deux sur la ligne de départ. Il s'agit de Wona Germain dont la candidature est portée par la fédération de Basket et Déladem Akpaki de la Fédération de Judo.

Une élection n'étant jamais gagnée d'avance, les deux candidats partent avec les mêmes chances de l'emporter. Cependant, à la faveur des pronostics, un outsider se dégage de cette élection au regard de son parcours et de son charisme qui font dire à plusieurs observateurs que sa candidature est la plus sérieuse.

Wona Germain ou le choix de la raison ?

Candidat pour succéder à Bayor Kélani, Wona Germain est pré-

senté par les acteurs de l'olympisme au Togo comme quelqu'un de bien, une perle rare pour relever les nombreux défis qui jonchent le chemin de l'olympisme.

Homme affable, humanitaire et humaniste, Germain Wona a toujours mis son énergie et ses moyens au service du Comité National Olympique, une façon pour lui d'apporter sa pierre à la construction de l'édifice.

Rassembleur, humble et travailleur, l'ancien Président d'Agaza Omnisport pète la bonne expérience et regorge de toutes les qualités qu'il faut pour être un bon Président. En termes de management, le PDG de Pyramide FM a déjà fait ses preuves que ce soit au CNOT où il a travaillé pendant 12 ans dans l'ombre de plusieurs anciens Présidents ou à la tête des sociétés créées par

grosses pontes de l'olympisme au Togo notamment Romain Tagba de la Fédération de Tennis, Bernard Walla de la fédération de lutte, le Colonel Ouro-Bang'na de la fédération de Taekwondo, il ne fait plus l'ombre d'aucun doute que le Candidat Wona passera haut les mains le samedi prochain.

Le challenger de Monsieur Wona est bien le sieur Akpaki Déladem.

Déladem Akpaki le choix du pire ?

Président de la fédération togolaise de Judo, Déladem Akpaki croisera le fer contre Wona Germain Samedi prochain pour prendre les commandes du CNOT.

Ayant les mêmes capacités que son challenger pour diriger la faitière du sport national, Déladem Akpaki est sous les feux de la rampe depuis quelques jours.

Des publications l'accusent d'avoir usé de faux et d'usage de faux dans une compétition internationale et sanctionné depuis septembre 2019 par l'Union Africaine de Judo.

A partir de cet instant, pourra-t-il compétir sans risque de s'attirer les foudres du Judo africain ? S'interrogent les

amoureux des disciplines olympiques.

Dans un autre registre, il est reproché au Président du Judo du Togo " sa prise en flagrant délit de tripotage des statuts de la Fédération togolaise de Judo, sa manœuvre dans la suspension de neuf (9) membres de ladite Fédération sans motif, la manœuvre pour le remplacement du Président de la Commission juridique de cette Fédération, l'envoi des dames aux réunions du Comité International Olympique (CIO), alors qu'elles ne sont pas

mique qui a fait fortune dans le domaine d'imprimerie, monsieur Deladem fait objet de critiques de la part de ses détracteurs qui pensent qu'il manque d'assez d'expérience, de poigne et d'expertise pour diriger un tel comité. Ils (ses détracteurs) lui font le procès d'être imbu de sa personne et de souvent utiliser du trafic d'influence d'un officier Général des FAT pour s'imposer dans la société. Vrai ou faux seul l'avenir nous le dira.

Pour nombre d'observateurs, voter pour la candidature de Monsieur Akpaki serait entre autres s'attirer le courroux des institutions sportives internationales pour cause de sa sanction. Au vue du portrait très peu élogieux dressé contre le sieur Akpaki, on serait



Wona Germain



Akpaki Déladem

senté par les acteurs de l'olympisme au Togo comme quelqu'un de bien, une perle rare pour relever les nombreux défis qui jonchent le chemin de l'olympisme.

Homme affable, humanitaire et humaniste, Germain Wona a toujours mis son énergie et ses moyens au service du Comité National Olympique, une façon pour lui d'apporter sa

ses soins, Wona sait diriger les hommes.

Discret, rigoureux et efficace, il saura insuffler un nouveau dynamisme au CNOT pour les prochaines années.

Face à toutes ces qualités dont jouit l'Homme Togolais n'hésitent pas à qualifier sa candidature de choix de la raison.

En face de cette candidature qui emballe les

Opérateur économique membre du Comité exécutif, ni membre d'aucune Fédération, ni membre d'une Commission du CNO Togo".

Au regard de ses troublantes révélations sur la personne de Déladem Akpaki sa candidature est-elle sérieuse et opportune ? se demandent d'autres.

Opérateur écono-

également tenté de se poser la question si cette candidature n'est pas celle du pire ?

Pour le moment, tous les yeux sont rivés vers le CNOT pour la confirmation Samedi prochain de la victoire de Wona Germain pour permettre à l'Olympisme de renaitre de ses cendres.

Kpélfia Biva

Marchés publics :

L'ARMP désormais partenaire du CESAG

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a procédé le jeudi 10 décembre 2020, à la signature d'une convention de collaboration avec le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG). Les documents officialisant l'accord-cadre entre ces deux organes ont été signés par M. Aftar Touré MOROU, Directeur général par intérim de l'ARMP, et son collègue M. Balibié Serge Auguste Bayala, Directeur général du CESAG, en présence du secrétaire général du ministère de l'économie et des finances, M. Badanam Patoki.

L'une des missions de l'ARMP est le renforcement des capacités des acteurs de la commande publique. Pour ce faire, elle a noué des partenariats avec l'Université de Lomé, et l'école nationale d'administration pour le recyclage de ses cadres et des acteurs intervenants dans la passation des marchés publics. Ainsi, l'ARMP a déjà formé en collaboration avec la Direction nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP), des acteurs issus bien de l'administration publique, du secteur privé que de la



Echange de documents après la signature de la convention de partenariat

société civile afin de renforcer davantage le système des marchés publics au Togo.

Dans son mot de circonstance, M. Aftar Touré MOROU a indiqué que pour relever les défis

qu'imposent les nouveaux enjeux de la commande publique, son institution n'a d'autre choix que de recourir à d'autres expertises d'où l'accueil favorable du Centre Africain d'Etudes Supérieures en

Gestion.

" Le Togo dans sa recherche permanente d'efficacité et d'efficacités de l'action publique, se félicite de cette précieuse opportunité d'accompagnement dans un domaine aussi particulier qu'est la commande publique " a déclaré M. Aftar Touré MOROU.

M. Badanam Patoki, a fait entendre au cours de la cérémonie de signature, que cet accord de partenariat entre l'ARMP et le CESAG participe à la ferme volonté des autorités togolaises d'innover dans la formation des

acteurs de la commande publique. L'accord-cadre avec le CESAG participe à cette recherche permanente de doter le personnel de réelles capacités opérationnelles.

M. Balibié Serge Auguste Bayala, Directeur général du CESAG a quant à lui rappelé que depuis sa création, son institution est conçue comme un architecte pour réaliser l'intégration par le renforcement du capital humain en mettant à la disposition des Etats des ressources humaines compétentes et aptes à servir le développement.

Le CESAG est un établissement public international, spécialisé en matière de formation, de recherche et de consultation, doté de la personnalité morale, de l'autonomie financière et administrative. Son siège est à **Dakar**.

Lutte contre la corruption, éthique et déontologie dans la commande publique :

L'ARMP et le centre de droit public de L'UL ont initié le colloque international de Lomé

Un colloque international organisé par l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP) en collaboration avec Centre de droit public de l'Université de Lomé, a réuni ce jeudi 17 décembre 2020, le monde universitaire, d'éminents chercheurs, praticiens et professionnels de droits à l'auditorium de l'Université de Lomé, autour du thème " lutte contre la corruption, éthique et déontologie dans la commande publique.

C'était en présence du professeur Akodah Ayewouadan, ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, madame Lidi Bessi-Kama, ministre des sports et des loisirs, ainsi que plusieurs universitaires de différentes disciplines.

La conférence inaugurale a été donnée par l'invité spécial du colloque, le Professeur Seni Mahamadou Ouedraogo, ministre de la fonction publique du Burkina Faso.

L'organisation de ce colloque vise d'une part à vulgariser les dispositifs normatifs de promotion de l'éthique et de lutte contre la corruption à l'endroit des acteurs et du public

cible et d'autre part, d'analyser les spécificités des dispositifs de promotion de l'éthique et de lutte anticorruption des Etats de l'UEMOA ainsi que l'efficacité de leur mise en œuvre à la lumière des standards optimaux et efficaces en matière de gestion de la commande publique

Dans son mot introductif, M. Hounaké, le Directeur général du Centre de droit public a souligné le bien fondé du partenariat entre le CDP et l'ARMP qui n'est autre que la réflexion autour des thématiques visant à booster le secteur de la commande publique.

Pour sa part, M. Aftar Touré MOROU, DG de

l'ARMP a indiqué que les marchés publics revêtent une importance capitale dans le développement économique de tout État et à fortiori dans les États membres de l'UEMOA. Selon lui, la corruption est l'une des graves menaces qui pèsent à la fois sur le développement, l'Etat de droit et la stabilité des Etats aux plans national et international.

Pour permettre donc à l'ARMP de mener à bien ses missions, celles d'assainir le sous-secteur de la commande publique, le gouvernement togolais a décidé en 2018 de renforcer le dispositif juridique existant par l'adoption d'un décret portant code d'éthique et de déontolo-



La table lors de la rencontre

gie dans la commande publique.

"Autant que les politiques publiques, la lutte contre la corruption est devenue aujourd'hui un enjeu social et crucial et permanent auquel il faut accorder toute l'attention nécessaire, surtout dans des économies aussi fragiles que les nôtres" a souligné M. Aftar MOROU.

En ouvrant le Colloque, le Prof. Dodji KOKOROKO, président de l'université de Lomé, a fait savoir que cette rencontre qui est à sa troisième édition traite essentiellement depuis son lancement, des thématiques de promotion de l'éthique et de lutte contre la corruption.

Les diverses présentations et des débats lors de ce colloque, ont permis d'éclairer les uns et les autres sur la corruption dans la chaîne de passation des marchés publics. Que ce soit les représentants de la société civile, les acteurs de la vie politique ou les universitaires, tous sont arrivés à la conclusion que le problème de corruption dans la commande publique reste un fléau à combattre et que seule une discussion franche entre tous les acteurs pourra déboucher sur une solution durable afin d'assainir véritablement le secteur de la commande publique.

Kahf

Activités foraines de fin d'année dans un contexte particulier:

La quinzaine commerciale de Lomé s'ouvre au public

Rendez-vous d'affaires, la quinzaine commerciale de Lomé se tient cette année dans un contexte de crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus. Le 36ème acte a été lancé le mercredi 16 décembre dernier.



Une vue de l'assistance lors de la cérémonie



Coupure du ruban inaugural de la 36ème édition de la quinzaine commerciale de Lomé.

Cette année, c'est uniquement le site d'Agbadahonou qui abrite cette quinzaine commerciale. Des dispositions ont été prises pour que la tenue de cette fête foraine ne favorise pas une évolution exponentielle du nombre de cas de Covid-

19 au Togo. C'est ce qu'a essayé d'expliquer Germain Esohouna Meba, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT), lors du lancement de la quinzaine commerciale.

Compte tenu du contexte sanitaire, 64

stands seront disponibles sur le site contre 220 en 2019. Sur les 64 stands aménagés, 4 sont prévus pour la restauration.

Le comité d'organisation a prévu à l'entrée, sur l'aire du site et dans chaque stand des dispositifs de lavage des

hands.

Le e-commerce est mis en avant pour à cette 36ème édition. Un marché virtuel sera animé sur la plate-forme dénommée " e-quinzaine.com ", dont le but est de créer des ponts commerciaux entre vendeurs et acheteurs. La quinzai-

ne ouvre ses portes le matin à 8 heures et la fermeture se fera à 19 heures le soir.

C'est Kodjo Adedze, ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale qui a officiellement lancé les activités de la quinzaine qui se tient du 16 au 31 décembre. Dans son discours d'ouverture, il n'a pas manqué d'appeler les visiteurs ainsi que les opérateurs économiques au respect des mesures barrières de lutte contre la pandémie virale.

Rappelons que l'année dernière, la quinzaine commerciale s'est déroulée sur trois sites. Agbadahonou, Baguida et Adétikopé.

M F

Lancement officiel de l'édition 2020 du Guide Pratique des Affaires au Togo

Parfait outil pour la réussite en affaires au Togo, la nouvelle version du guide pratique des affaires (version 2020) a été dévoilée au grand public autour d'une table ronde, hier jeudi 17 décembre à l'hôtel 2 Février de Lomé. Cette édition est coproduite par l'agence FOCUS YAKOU et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo.

Ce document est un recueil unique d'informations consolidées de nature juridique, économique, financière, fiscale, très pratique sur le cadre des affaires au Togo.

Il est préfacé par le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la consommation locale, Kodzo Adédzé.

Selon l'agence FOCUS YAKOU, l'éditeur, ce guide est un véritable outil opérationnel qui fournit à l'entrepreneur ainsi qu'à l'investisseur, un accès facile à toutes les informations utiles et pratiques pour évaluer, préparer, exécuter ou administrer leur programme d'investissement.

Cette table ronde s'est déroulée autour du thème " opportunités et défis d'une transformation structurelle et stratégique en cours au Togo ". Par ailleurs, elle s'est faite en deux panels. D'une part, "quelles ambitions pour la Plateforme Industrielle d'Adétikopé et de l'autre, " Crise de COVID-19 : Des opportunités pour



Le Guide des Affaires, édition 2020.

porter l'innovation dans l'entreprise, le droit du travail et des relations sociales ". En effet, l'aspect nouveau que présente ce guide comporte, les mesures d'accompagnement mises en place par l'Etat dans le cadre de la lutte contre la pandé-

mie de la COVID-19, les réformes foncières, les procédures et délais au Port Autonome de Lomé et le droit pénal des affaires.

D'éminents acteurs togolais de la sphère économique ont pris part à ce rendez-vous.

Le modérateur de cette table ronde était le Directeur général de GTA Assurances et Secrétaire Général de l'Association des grandes entreprises du Togo, Jean-Marie Tessi.

Serge Folly

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT 8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT 8201

Renseignements

OTR OFFICE TOGOLAIS DES RECEPTEURS

FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

INFO CORONAVIRUS

Pour toute information contactez le numéro vert

111

Appel Gratuit 24/24 7 jours sur 7

NOUVEAU

La vraie
LAGER
de tradition allemande

sans sucre ajouté

Eau • Malt • Houblon

*Prix de vente maximum conseillé

Avec DJAMA, on est ensemble !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

jusqu'à
-40%
sur le
DÉDOUANEMENT
de vos **VÉHICULES**
& **MARCHANDISES***

* Marchandises sous douane en souffrance

jusqu'au 24 décembre 2020

Office Togolais des Recettes - OTR

8201

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



VIVEZ LA MAGIE DE NOËL !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 FCFA**

~~25 000 FCFA~~

Installation en **moins de 10 jours**



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS
Promo valable du 9 décembre 2020 au 8 janvier 2021.

@tagocom.tg | @logocom.tg

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 23h

tagocom.tg | togocel.tg | togotelecom.tg

L'ÉVEIL
de la nation

Siège :
Qr Adidoadin, non loin de Jess Coiffure
Té : 22 32 85 95

Fondateur et Directeur de Publication :
Soma T. DJOBO
(00228) 90 03 17 74

Rédaction :
Biva KPELAFIA
Moudjib FALANA
Kalf DJOBO
Secrétariat :
Takiira AGBERE

Imprimerie :
DIRECT PRINT
Tirage :
2.500 exemplaires